



ACCES MUR D'ESCALADE COMMUNAL DE LARUNS

FICHE ABONNEMENT ADULTE

Saison 2021/2022

Remplir en lettres majuscules et cocher les cases vous concernant

NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :
CODE POSTAL :
VILLE :
TELEPHONE :
MAIL :

Je certifie avoir pris connaissance de l'arrêté n°14/POL/2013, du règlement d'utilisation du mur d'escalade et du complexe sportif et m'engage à les respecter

Je m'engage à respecter toutes les règles de pratique et de sécurité liées à la pratique de l'escalade, notamment celles affichées dans la salle. L'accès au mur est subordonné à la maîtrise des techniques de base de sécurité et tout utilisateur doit avoir les capacités techniques et physiques nécessaires. Des cours d'initiation sont prévus à cet effet.

Pièces à fournir :

Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle incluant l'activité escalade en cours de validité

Photo pour la carte d'abonnement Certificat médical

UTILISATION A LA JOURNEE/Badge n°.....

Le badge et sa carte d'identification devront être accrochés au baudrier pendant toute la séance. Remettre le badge journée dans la boîte aux lettres de l'Office de tourisme à la fin de l'utilisation.

UTILISATION A L'ANNEE/Badge n°.....

Le badge avec photo est nominatif, délivré pour la période de septembre à septembre, et devra être remis à la Mairie de Laruns à la fin de l'utilisation ou réactivé pour renouvellement

GRIMPEUR DEBUTANT

Tout grimpeur débutant doit être obligatoirement accompagné par un grimpeur confirmé.

Nom/Prénom de l'accompagnant :

.....

Signature de l'accompagnant:.....

GRIMPEUR AUTONOME (maîtrisant l'encordement et l'assurage)

**La carte d'identification et d'abonnement annuel ou journée devra être accrochée au baudrier.
Il devra être visible pour tout contrôle**

En cas d'accident, prévenir Mr/Mme..... Tél.....

Fait à Laruns le :

Signature :